

Pas de réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le
Mardi 09/10/2018
Périodique 1.596
SITE : www.rgccf.be
E-MAIL CQ : luc.looze.rgcc@gmail.com

**CONVOCAATION REUNION DU MARDI
16/10/2018** au local du RGCC « LE
CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de Ville à
Chatelet

(PO) = Présence OBLIGATOIRE
(PF) = Présence FACULTATIVE

18h15 Match : BON VILLERS 2 – CS ACOZ
du 06/10/2018 (7-3)

ARBITRE : M.HELGUERS Philippe (PO)
JOUEUR : HENDRICK Nicolas 01/03/84
BON - VILLERS 2 (PO)

18h35 Match : FC AISEAU PRESLES –
ECOLE CHAMPIONS (0-1)

ARBITRE : BOUTGMI Ahmed (PO)
JOUEUR : JACQUES Allan 09/03/93 FC
AISEAU PRESLES (PO)

SUSPENSIONS

Exclusion 2 avertissements en **championnat** :
suspendu(s) pour 1 journée effective de
championnat au sein du RGCC à partir du :
[20/10/2018](#)

ALFANO Kevin 26 /01/96 FC RED LIONS

3 avertissements en **championnat** : suspendu(s)
pour 1 journée effective de **championnat** au sein
du RGCC à partir du : [20/10/2018](#)

Néant

Exclusion : Faute dite nécessaire
suspendu(s) pour 1 journée effective de
toutes compétitions officielles au sein du
RGCC à partir du [20/10/2018](#) :

VERMESSEN Geoffrey 10 /01/99 CS ACOZ

AMENDES ET FRAIS DIVERS :
Réunion du 09/10/2018 et matchs du
06/10/2018

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non
rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non
communiqués ou retards :

2.FC MARCHIENNE	
F.A.N.R. ou Retard 2°inf	1x20 €
3.ECOLE CHAMPIOIONS	2X3 €
12.FC CHARLEROI	
F.A.N.R.ou Retard 1°inf	1x10 €
14.FC RED LIONS	1X3 €
	1X6 €
F.A.N.R.ou Retard 1 °inf	1x10 €
15.FC AISEAU PRESLES	5X3 €
	1X10 €
16.CS ACOZ	1X3 €
	1X10 €
27.Cst P MUPPETS	
F.A Incomplète	1x10 €
39.FC CALUWART	1X3 €
46.CHU CHARLEROI	1X3 €
53.ACB VILLERS 2	1X3 €
	1X10 €
59.ELAQSA UNITED	1X3 €
63.BOIS DU PRINCE	2X3 €
68.TRABZONSPOR	1X3 €

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du
RGCC LE Mardi 16/10/2018 à 18h00 (si
besoin, voir convocation(s))

RAPPEL MODIFICATIONS

Pour un changement d'heure ou un
changement de terrain le dernier délai :
**le mardi précédent la rencontre avant
10 heures**

Pour un forfait : **au plus tard le vendredi
précédent la rencontre avant 10 heures**

Passer ces délais aucune modifications ne
sera acceptée

N'oubliez pas que le site www.rgccf.be est la seule référence pour toutes les Indications concernant tout ce que vous devez savoir en plus du périodique En cas de retard de la poste consulter le Site pour les convocations.

Le résultat des rencontres doit être communiqué au 0475/638579 de 17h30 à 18h30 (sauf avis contraire au périodique) Pour les matchs qui se jouent à 17h00 le résultat doit être communiqué avant 18h45

Seul l'original de la feuille d'arbitre doit obligatoirement être envoyée chez Monsieur LOOZE En cas de non-respect de ce qui Précède une amende administrative sera infligée